

Mai-Juin 2021

#174

Deuil-La Barre

votre magazine d'infos

www.deuillabarre.fr



DEUIL-LA BARRE

Ville verte

et durable

| **Actualités** | Le calendrier vaccinal | **Vie Locale** | Hommage à Jean Le Merlus |
Élections régionales et départementales | **Sport** | Le sport face à la crise



Sommaire



5 Actualités

Le calendrier vaccinal

6 Vie Locale

Hommages à Mme Maisonnier et à M. Le Merlus

8 Conseil municipal

Le nouveau trombinoscope des élus

10 Élections

Deux rendez-vous électoraux

11 Dossier

Une ville verte et durable

24 Portrait

Rencontre avec Tarik de The Voice !

Connectez-vous !



Ville de **Deuil-La Barre**

Magazine d'informations municipales : Hôtel de ville - 95170 Deuil-La Barre - courriel : communication@deuillabarre.fr
Directeur de la publication : Muriel SCOLAN, Maire - Rédaction : Anne-Laure Lassierra - Fabien Gallet ; Photos/visuels : Anne-Laure Lassierra - Fabien Gallet - Adobe Stock - Mise en page : Nathalie Sellem ; Impression : Imprimerie RAS - 01 39 33 01 01 - 11 000 ex. - Dépôt légal : Mai-Juin 2021 - ISSN 1283-5145

 **PEFC** 10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Votre municipalité

Muriel SCOLAN, Maire

Permanence sur rendez-vous
le 1^{er} lundi de chaque mois :
01 34 28 66 21

Michel BAUX

1^{er} Adjoint au maire

**Délégué à l'administration générale,
à la santé et aux instances associatives
et participatives**

Sur rendez-vous :

- Administration générale : 01 34 28 66 07
- Santé : 01 30 10 39 80
- Instances associatives et participatives :
01 34 28 66 21

Dominique PETITPAS

2^e Adjointe au maire

**Déléguée à la jeunesse, aux sports,
à l'habitat et au logement**

Sur rendez-vous • Jeunesse : 01 34 28 66 17

- Sports : 01 34 28 66 20
- Habitat et logement : 01 34 28 65 74

Alain CHABANEL

3^e Adjoint au maire

**Délégué à l'environnement,
à la transition écologique et aux travaux**

Sur rendez-vous : 01 34 28 65 92

Ghislaine DOUAY

4^e Adjointe au maire

**Déléguée au cadre de vie, à la gestion urbaine
de proximité et à la petite enfance**

Sur rendez-vous • Cadre de vie : 01 34 28 65 92

- Gestion urbaine de proximité : 01 34 28 65 27
- Petite enfance : 01 30 10 13 00

Slimann TIR

5^e Adjoint au maire

**Délégué à la sécurité, aux préventions,
au commerce, au développement économique
et à l'emploi**

Sur rendez-vous • Sécurité, préventions :

- 01 34 28 65 61 • Commerce, développement
économique et emploi : 01 34 28 66 03

Béatrice BRINGER

6^e Adjointe au maire

Déléguée aux mobilités et aux voiries

Sur rendez-vous : 01 34 28 65 92

Bertrand DUFOYER

7^e Adjoint au maire

Délégué aux finances et aux affaires scolaires

Sur rendez-vous • Finances : 01 34 28 65 50

- Affaires scolaires : 01 34 28 65 21

Laurence GERMAIN

8^e Adjointe au maire

**Déléguée à l'action sociale, à la famille
et au handicap**

Sur rendez-vous : 01 34 28 66 36

ÉDITORIAL

Chères Deuilloises, chers Deuillois,

La crise sanitaire que nous traversons depuis un an déjà génère naturellement des craintes, mais aussi de l'espoir. Cette crise nous a obligés à réinventer quasiment du jour au lendemain notre fonctionnement. Sachez que la Ville continuera de prendre toute sa part pour aider tous ceux que la pandémie a fragilisés.

Cette situation inédite, dont les effets se feront encore sentir pendant de longues années, nous interroge sur notre système économique, nos choix de société et de modes de vie ou bien encore sur la participation citoyenne, qu'il nous faut réinventer.

Une fois cette pandémie derrière nous, l'urgence climatique, environnementale et sociale restera bien présente et doit nous permettre de construire ensemble une société plus juste et écologique.

Au niveau communal, nous poursuivons notre détermination pour renforcer encore le caractère vert de Deuil-La Barre, notre environnement, la qualité de la biodiversité et la transition écologique.

Vous découvrirez dans ces colonnes, la grande diversité de nos actions qui s'inscrivent dans la durée, qu'il s'agisse de la lutte contre les nuisances de toutes sortes, la valorisation des déchets, la reconquête de la biodiversité, la végétalisation de la ville et la lutte contre les îlots de chaleur, la préservation de la ressource en eau, la transition énergétique, les mobilités douces, l'alimentation, les circuits courts et le recyclage, l'amélioration du cadre de vie...



Dans le domaine de la rénovation énergétique, l'État a mis en place le programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique), dont l'objectif est d'assurer une participation financière pour faciliter le parcours des habitants porteurs de projets de rénovation énergétique, quel que soit leur profil.

Ce programme est porté par le Département avec lequel la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée a conventionné.

C'est ainsi que tous les Deuillois intéressés vont pouvoir bénéficier de permanences qui seront tenues par l'ADIL pour l'orientation générale des particuliers et SOLIHA pour l'accompagnement des dossiers de rénovation énergétique (renseignements sur deuillabarre.fr).

Si ce magazine est consacré en partie à la nature, nous n'oublions pas la place de l'homme et en citant le philosophe Edgar Morin, « *l'homme est un être culturel par nature parce qu'il est un être naturel par culture* ».

Trait d'union entre Deuil-La Barre, la nature et la culture, Benjamin Ducasse, directeur du Conservatoire de musique Maurice Cornet, s'est élancé pour parcourir à vélo plus de 900 km en 14 jours. Il porte les couleurs de notre commune et, en soutenant cet engagement humain, la Ville soutient le secteur culturel essentiel.

À très bientôt ! ■

Restant à votre écoute.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Muriel Scolan', written in a cursive style.

Muriel SCOLAN
Maire de Deuil-La Barre
Vice-présidente du Conseil départemental du Val d'Oise

SORTIR

Deuil-La Barre



Challenge MÉGOTS #remplis ta bouteille

Samedi 29 et dimanche 30 mai

CHALLENGE MÉGOTS

À l'occasion de la Semaine du développement durable, la Ville organise un « Challenge mégots #remplis ta bouteille », afin de sensibiliser les habitants sur la nécessité de mettre ce petit déchet dans une poubelle. Le challenge sera lancé le samedi 29 mai, dans le quartier des Mortefontaines, des gants et bouteilles seront mis à disposition, mais chacun de sa propre initiative peut nettoyer son quartier avec sa propre bouteille. Jusqu'au dimanche, 16h, vous pourrez venir déposer vos bouteilles sur un stand dédié à la Fête de la Nature et de l'Environnement. Les participants (en individuel ou en groupe) qui auront ramassé le plus de mégots seront récompensés.

>>> **Samedi 29 mai de 9h à 12h30,**

Parvis du Marché des Mortefontaines

>>> **Dimanche 30 mai de 10h à 16h30,**

Fête de la nature (voir Almanach p. 9).

- 16h Fin de l'opération « Challenge mégots #remplis ta bouteille »
- 16h30 Remise des prix

NETTOYAGE DES ZONES NATURELLES

Deuil-La Barre fais-toi belle !

>>> **Samedi 29 mai de 14h30 à 17h**

Parking des tennis couverts, rue Jean Bouin.

Nettoyage des abords de la coulée verte

Infos au 01 34 28 66 32

ou naturerespectee@deuillabarre.fr



Samedi 8 mai

76^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

À 11h30, commémoration sans public à suivre en direct sur la page Facebook de la Ville.

EN DIRECT  Ville de Deuil-La Barre

Dimanche 30 mai

FÊTE DE LA NATURE & DE L'ENVIRONNEMENT

La Fête de la Nature et de l'Environnement est toujours l'occasion

de passer un moment chaleureux en centre-ville, au milieu des jolis stands de plantes, de décorations pour le jardin, de produits bio...

De 10h à 18h,

Centre-ville et terrain de la Côte
Voir Almanach p.9

01 34 28 66 15

Vidéo
LIVE

**Lundis 31 mai
et 5 juillet**

CONSEIL MUNICIPAL

20h30 - En Mairie - 01 34 28 65 14

Séances sans public, retransmises en direct sur le site de la Ville.



Samedi 5 juin

PRÉVENTION DES ACCIDENTS DOMESTIQUES

Action en partenariat organisée par la Maison de la Famille avec le centre social de Montmagny à destination des familles.

De 9h à 17h

Maison des associations

01 30 10 94 60

Samedi 5 juin

ATELIER « JE RÉDUIS MES DÉCHETS »

Je fabrique mes produits ménagers pour nettoyer ma maison.

De 10h à 12h30, Marché des

Mortefontaines

Mercredi 9 juin

COLLECTE DE SANG

Participez au don organisé par l'Établissement Français du Sang (EFS).

De 15h à 20h - Pôle Information Prévention Santé (PIPS)

Rdv sur dondesang.efs.sante.fr



Dimanches 20 et 27 juin

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Citoyens, votez !

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.

Pour rappel, le bureau de vote N°1 est désormais installé à la salle des fêtes. Retrouvez l'ensemble des bureaux de vote sur www.deuillabarre.fr

Jeudi 24 juin

CONFÉRENCE PRÉVENTION DES ÉCRANS

À 19h - Lieu à définir

01 30 10 94 60

Lundi 14

et mardi 15 juin

EDUCAPCITY

Pour la première fois, la Ville participe à l'opération EducapCity mise en place par l'association CAP SAAA, fondée en 1995 à l'initiative de l'athlète paralympique Ryadh Sallem.

Objectif : sensibiliser les enfants au handicap avant les JO 2024, et encourager les valeurs que sont le civisme et la solidarité. Le dispositif Cap Classe, action de prévention des comportements à risque, de lutte contre toutes formes de discrimination et qui promeut l'inclusion scolaire, sera ainsi proposé à 8 classes de CM2 de la ville (soit 224 élèves), les 14 et 15 juin, par demi-journée.





Samedi 12 juin

FÊTE DU SPORT & FÊTE DE L'AMITIÉ

À la veille des Jeux Olympiques de Paris 2024, Deuil-La Barre célèbre la Fête du Sport le samedi 12 juin, en plaçant cette journée sous le signe de l'Olympisme, de la citoyenneté et de l'amitié. La Ville propose des pratiques sportives innovantes, handisports et intergénérationnelles et associe tous les partenaires locaux pour créer une belle dynamique. Un vaste programme d'animations et de sensibilisations sera mené toute la journée. Parce que le sport est aussi un spectacle, ce même jour, des démonstrations seront proposées par les associations sportives locales.

FÊTE DU SPORT

À partir de 10h au **Stade intercommunal Deuil-Enghien** : jeux, découvertes et initiations sportives sur l'ensemble des infrastructures, avec des pratiques sportives innovantes, handisports et intergénérationnelles !

De 14h à 18h au **Parc de la Galathée** : jeux sportifs, mini-tournois au Stade intercommunal Deuil-Enghien.

FÊTE DE L'AMITIÉ

De 14h à 0h au **Parc de la Galathée** : jeux, ateliers, animations, concours Slam, concert et feux de l'amitié (Voir programme complet Almanach p.14).

COVID-19

OBJECTIF VACCINATION



La vaccination de la population se poursuit en respectant le calendrier vaccinal mis en place par le ministère de la Santé.

À la date de cette publication (fin avril) les personnes de 60 ans et de moins de 60 ans, présentant un facteur à risque, sont accueillies pour la vaccination dans l'un des trois centres de vaccination de l'agglomération Plaine Vallée.

Pour toute information contactez le Pôle Information Prévention Santé (PIPS) au 01 30 10 39 80.

3 centres de vaccination de l'Agglomération Plaine Vallée :

• ENGHIEEN-LES-BAINS

Salle des Thermes- 87, av. du Général de Gaulle

• MONTMORENCY

Salle municipale - 3, av. Foch
 >> Déplacé au Parc des Sports Nelson Mandela
 Chemin de la Butte aux Pères

• SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Maison des associations - 5, bis rue de la Forêt

Pour prendre rendez-vous :
www.doctolib.fr ou www.keldoc.com
 ou www.maiaa.com

La vaccination pour les personnes entre 55 et 60 ans sans facteur de risque est possible chez votre médecin traitant avec les vaccins Johnson & Johnson et Astra-Zeneca. ■



MÉMENTO
 Je découpe
 et je conserve !



DES DÉCHETS DE VALEUR POUR VOTRE JARDIN !

Des techniques simples de jardinage permettent d'utiliser les végétaux produits lors de l'entretien de votre jardin. Découvrez-les dans le guide du jardinage au naturel proposé par le syndicat Emeraude.



Il est disponible en mairie et téléchargeable sur le site du syndicat Emeraude.

Vous pouvez aussi demander à le recevoir en écrivant à naturerespectee@deuillabarre.fr

POUR LES VÉGÉTAUX NON VALORISÉS

> EN PORTE-À-PORTE

- Le mercredi matin entre mars et novembre pour les pavillons (sortir le container le mardi soir)

> À LA DÉCHÈTERIE MOBILE DE PROXIMITÉ sur le parking de la Zone du Moutier

- samedi 22 mai 2021
- samedi 19 juin 2021
- samedi 11 septembre 2021
- samedi 2 octobre 2021
- samedi 30 octobre 2021



> À LA DÉCHÈTERIE DU PLESSIS-BOUCHARD

- 7jours/7 de 10h à 18h (hiver) ou 19h (été)

> À LA DÉCHÈTERIE DE SARCELLES

- Demande gratuite d'une carte d'accès à prévoir.

Apport en déchèterie limité à 2m³/jour

Toutes les informations sont disponibles sur www.syndicat-emmaude.fr



LE CARNET

Ces événements, à l'exception des décès, sont publiés avec l'autorisation des familles.

Naissances

JANVIER

18/01 Yousra MERHAB
19/01 Emma MASIDI MODUALE
22/01 Nelane NANA KOMBOU
27/01 Sohan HILD
29/01 Kian PETIT FRERE
31/01 Lina EL SAYED

FÉVRIER

01/02 Amaury SAWYERR
01/02 Maëlle MOBA BECKY
06/02 Lyam CARDON
08/02 Nélia AISSA
14/02 Louise TADDEI
19/02 Mahon SOARES TAVARES SILVA
25/02 Ozias KANGA
26/02 Ferhat SOLTANI

MARS

04/03 LYNE BOUNEB

Mariages

JANVIER

15/01 Priyanga GUNASEKARAN
et Anand BALAJI
20/01 Kassoutou TOURÉ
et Kamel OMANI

FÉVRIER

06/02 Annaïck WEINBERG
et Fabrice BUY
13/02 Narjisse BOUSSABOUN
et Mohamed KHALKI

MARS

04/03 Mathilde COT
et Jonathan NIDDAM
06/03 Joëlle LESSARD
et Youssef CHERRADOU
06/03 Laetitia DA SILVA RIBEIRO
et Léonard MARTINS LUIS

Décès

JANVIER

12/01 Maxime COHEN-SELMON
13/01 Claude CHAUVRY
13/01 Pascale VERCOUTTRE
16/01 Zoubida BACHIR veuve MAOUCHE
19/01 Halima BOUCETTA veuve ALI MOUSSA
22/01 Rafal WALCZYK
23/01 Swart BAYRAMIAN
veuve KOUZOUYAN
27/01 Mamadou BAMBA
27/01 Gabriel GLIKMAN
31/01 Marceau BÉLON

FÉVRIER

04/02 Mohamed CHARFEDDINE
05/02 Bernard GERNEZ
09/02 Patrick MAKAREZ
10/02 Jean GRASSELLI
11/02 Danielle GOUNET veuve HORAK
12/02 Germain PELLETIER
14/02 Paul FLEURY
15/02 Lam Lang VUONG épouse BOVIS
15/02 Jeannine GABORIT
veuve DASSONVILLE
16/02 Antoinette ROBBE
20/02 Camus BELLAÏCHE
20/02 Jacques DODUCHEAU
25/02 Anne-Marie CHOPIN
veuve FALEMPIN
25/02 Anne-Marie BODIOT
épouse ROSTICCI
25/02 Jacqueline DAVID veuve TROUILLOT

MARS

06/03 Annick COTTERVERTE
veuve LEGLEDIC
08/03 Bernard WILLIAMS
09/03 El-hadi AZIRI
13/03 Louise ACHOUR
15/03 Marlène ROSSI veuve POTVIN
23/03 Suzanne LÉTRILLARD
veuve DENEUCHE
27/03 Zygmunt BIELSKI épouse KAPUSTA
27/03 François SEGONDS

Hommage À MARIE-DOMINIQUE MAISONNIER

Madame Marie-Dominique Maisonnier, enseignante au sein de l'école maternelle des Mortefontaines, est décédée le 3 avril 2021, à l'âge de 63 ans. Après avoir débuté sa carrière en 1982, elle a enseigné dans la circonscription d'Écouen-Villiers-le-Bel jusqu'en 2007 avant de travailler deux ans à Gonesse, ville où elle fut maire-adjointe chargée de la jeunesse et de la citoyenneté. Depuis septembre 2009, elle était en poste à Deuil-La Barre. Elle laisse derrière elle deux enfants.

« Une enseignante de l'école des Mortefontaines maternelle nous a quittés. La communauté éducative de Deuil-La Barre, ses enseignants, son personnel d'encadrement, les parents d'élèves ainsi que les enfants sont en deuil.

Comme toutes celles et tous ceux qui ont choisi de se consacrer à l'éducation de nos enfants, cette enseignante remplissait la plus noble et la plus essentielle des missions : celle de transmettre la connaissance et de donner les clés à tous nos jeunes pour appréhender un monde en mouvement.

Par son savoir-faire et son engagement, elle a su accueillir et former des générations de jeunes enfants.

L'école reste la plus belle réussite de la République, elle permet de faire vivre l'égalité des chances et de conquérir la liberté.

Au nom du Conseil Municipal, j'adresse mes sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à la communauté éducative de Deuil-La Barre. »
Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre. ■



Jean Le Merlus une vie au service de la ville



C'est l'une des grandes personnalités deuilloises qui nous a quittés le 30 mars dernier. Monsieur Jean Le Merlus est décédé, à l'âge de 94 ans, après avoir œuvré pendant plusieurs décennies, avec, et pour les habitants de Deuil-La Barre.

Né en Bretagne, non loin de Pontivy, Jean Le Merlus grandit dans une famille d'artisan. À la fin de la Guerre, il se rend à Caen avec son père, maçon, afin de participer à la reconstruction de la ville, puis part faire l'armée. Après ses classes effectuées à Versailles puis à Grenoble, il remonte à Paris dans les années 1950 et y rencontre Nicole (décédée en 2014) en participant aux danses bretonnes. Après un mariage célébré en août 1952, le couple qui partage alors un petit appartement à Pantin avec les parents de Nicole, accueille son premier enfant, Jean-Luc, en 1953. La petite famille décide donc de s'éloigner de l'effervescence parisienne. Et c'est à Deuil-La Barre que Jean achète un terrain. Fort de son expérience de chef de chantier, ce dernier construit lui-même son pavillon, épaulé par ses ouvriers, durant les week-ends et les vacances. En 1964, la famille accueille un second enfant : Yannick.

Collaboration avec trois maires

Installés à Deuil-La Barre, Jean et Nicole s'investissent rapidement dans la vie de la commune. Le père de famille entre au Conseil municipal en 1971 dans l'équipe formée par le maire de l'époque, Henri Hatrel. Il œuvre alors comme

Conseiller municipal délégué aux Anciens avec Victor Collet, et aux Sports aux côtés de Léon Baux. Il reste Conseiller municipal durant le mandat de Jean-Pierre Delalande (1989-1995) avant de devenir Maire-adjoint chargé des Sports, des Anciens et de l'aide humanitaire en 1997, après l'élection de Jean-Claude Noyer. C'est en 2001 qu'il cesse ses activités électives. Pour autant, il ne cessera pas de s'investir au niveau local.

Une figure du monde associatif

Car au-delà de sa casquette d'élu, Jean Le Merlus a toujours été extrêmement actif au niveau associatif. « Il était complètement impliqué dans la ville. Il a œuvré beaucoup pour le bien des Deuillois », se félicite son fils, Jean-Luc. En outre, après être entré à la Croix-Rouge d'Enghien dans les années 1960, il décide de créer une antenne deuilloise en 1972, dont il restera président 17 ans. Il fut également le président de l'Association des Donneurs de Sang. Grand donneur, il avait été nommé Officier du mérite du sang. Engagé auprès des personnes en difficulté, c'est à lui et à sa femme que l'on doit la Banque Alimentaire qui, aujourd'hui, vient encore en aide à de nombreux Deuillois.

Lui-même ayant bénéficié d'une retraite anticipée, il est l'un des membres fondateurs du Club du Relais qui, à l'origine, avait pour ambition de proposer des activités aux « jeunes » retraités de moins de 65 ans, lesquels ne pouvaient intégrer le Club des Anciens.

Jean Le Merlus a aussi beaucoup contribué au milieu sportif au sein de la ville. Passionné de sport (son fils aîné, Jean-Luc, s'imposera au niveau national sur 400m), il fut vice-président du club d'athlétisme, devenu l'USDEM Deuil, et s'est battu avec Léon Baux, ancien adjoint au Maire, pour développer l'accès au stade et notamment permettre aux habitants de profiter des infrastructures à des horaires plus larges.

Enfin, amoureux de jardinage, il avait créé, avec d'autres, l'association Saint-Eugène dont l'objectif était de reimplanter de la vigne sur Deuil-La Barre. Durant 7 ans, il se sera souvent occupé du terrain situé à Montmagny, exploitant les vignes et participant au pressage du raisin lors de la Fête des Serrures.

Une multitude d'actions et de combats, ainsi qu'un dévouement total à la gestion de la ville qui a valu à Jean Le Merlus d'être distingué à plusieurs reprises : médaillé de l'Organisation Mondiale de la Santé, du jumelage, de la jeunesse et des sports, du Secours français, de l'encouragement au Bien... Il sera fait Chevalier de l'Ordre national du mérite en 1993. La Ville le médaillera, en 1984, pour son dévouement dans le domaine social. Il était par ailleurs, membre des anciens combattants.

Muriel Scolan et l'ensemble du Conseil municipal saluent ce parcours exemplaire et présentent leurs sincères condoléances à sa famille. ■



Jean Le Merlus, Daniel Mary, anciens adjoints au Maire et Louis Deleschaud, ancien président de l'USDEM.

Trombinoscope de l'équipe municipale [2020/2026]

Dernière mise à jour du trombinoscope de l'équipe municipale à la suite de l'arrivée de trois nouveaux élus : **Mehdi LEGROUNE** et **Sylvain BROUARD**, suite aux démissions d'Audrey GUILBAUD et de Gérard DELATTRE, et **Samia NAÏT-DAOUD**, suite à la démission de Virginie FOURMOND. ■



Muriel SCOLAN
Maire de Deuil-La Barre

Vice-présidente
de la Communauté d'Agglomération
Plaine Vallée
Vice-présidente
du Conseil départemental
du Val d'Oise



Michel BAUX
Délégué

à l'administration générale, à la santé
et aux instances associatives
et participatives



Dominique PETITPAS
Déléguée

à la jeunesse, aux sports,
à l'habitat et au logement



Alain CHABANEL
Délégué

à l'environnement,
à la transition écologique
et aux travaux



Pascal ROUSSEAU
Délégué

au patrimoine bâti communal



Samia NAÏT-DAOUD



Christophe CELESTIN

Délégué au commerce,
au développement économique
et aux nouvelles technologies



Vanessa MICHARD



Yaëlle CHEMAUNY
Déléguée

à la vie culturelle
et à l'animation



Damien FROIDURE
Délégué

au suivi du budget
et au contrôle de gestion



Josiane MORIN
Déléguée

aux seniors



Patrick SARFATI
Délégué

à l'emploi
et à l'insertion par l'économie



Vincent GAYRARD



Brigitte GOCH-BAUER



Thomas GUILLO



Hamida BOUABDALLAH



Conseiller Communautaire
Communauté d'Agglomération
Plaine Vallée

CONSEIL MUNICIPAL



Ghislaine DOUAY
Déléguee
au cadre de vie, à la gestion urbaine
de proximité et à la petite enfance



Slimann TIR
Délégué
à la sécurité, aux préventions,
au commerce, au développement
économique et à l'emploi



Béatrice BRINGER
Déléguee
aux mobilités
et aux voiries



Bertrand DUFOYER
Délégué
aux finances
et aux affaires scolaires



Laurence GERMAIN
Déléguee
à l'action sociale, à la famille
et au handicap



Adrien BONTEMS



Kayalviji ANBANE
Déléguee
à la jeunesse



Pierre-Alexis MASSERANN



Léone DOLL
Déléguee
au devoir de mémoire
et au patrimoine historique



Alberto DA CRUZ PEREIRA
Délégué
aux jumelages



Lucie MICHEL
Déléguee
à la prévention, à la réduction
et à la gestion des déchets



Emmanuel DESAUNAY



Jolanta SIGNOR



Julien GUIRAL



Thierry MEREL



Vanessa CHALLAL-PEREIRA



Jean-Marie ROY



Mehdi LEGROUNE



Sylvain BROUARD



Deux nouvelles élections en 2021

Avant les élections présidentielles de 2022, les électeurs seront invités à se rendre dans leur bureau de vote les 20 et 27 juin prochains à l'occasion des élections régionales et départementales, initialement prévues en mars mais reportées du fait de la crise sanitaire.

Petit rappel des objectifs et des enjeux de ces deux scrutins, au cours desquels vous serez amenés à déposer deux bulletins distincts dans l'urne.

■ Les élections régionales

Quel scrutin ? Ces élections s'organisent selon un scrutin de liste proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. Si une liste obtient plus de 50% des suffrages exprimés au premier tour, elle décroche 25% du nombre de sièges à pourvoir. Le reste des sièges est alors attribué à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages. En revanche, si aucune liste n'obtient la majorité absolue au premier tour, un second tour est organisé entre les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages. Elles peuvent alors faire le choix de fusionner avec celles ayant obtenu au moins 5% des suffrages.

Le rôle des Conseillers régionaux. Élus pour 6 ans et 9 mois, ils composent le Conseil régional - assemblée de 209 membres - notamment chargé de promouvoir le développement économique, social, sanitaire et culturel, de soutenir

l'accès au logement et l'amélioration de l'habitat, la politique de la ville et la rénovation urbaine, ou encore les politiques d'éducation. Les Conseillers élisent un président du Conseil régional et une commission permanente.

■ Les élections départementales

Quel scrutin ? Les élections départementales sont organisées dans le cadre du canton (*voir encadré*) au mode de scrutin binominal à deux tours. Les électeurs votent donc pour un binôme de conseillers, obligatoirement composé d'une femme et d'un homme, chacun ayant un remplaçant. Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir plus de 50% des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal à au moins 25% des électeurs inscrits. Si aucun binôme n'est élu, dès le premier tour, un second tour est organisé avec les binômes ayant obtenu au moins 12,5% des inscrits. Celui qui recueille le plus grand nombre de voix est alors élu.

Le rôle des Conseillers départementaux. Élus pour 6 ans, ils forment le Conseil départemental chargé de gérer la vie du département : action sociale, entretien des collèges, aménagement du territoire, soutien à la culture, au sport...



UN CANTON, C'EST QUOI ?

Découpage géographique du département regroupant plusieurs communes, le canton permet à l'ensemble du territoire d'être représenté au Conseil départemental. Depuis 2015, Deuil-La Barre devient le chef-lieu de votre canton (anciennement canton d'Enghien-les-Bains), composé de trois autres villes : Saint-Brice-sous-Forêt, Groslay et Montmagny. Il comptabilise 59 730 habitants.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h

Retrouvez le plan des bureaux sur www.deuillabarre.fr



Procuracion en ligne, mode d'emploi

Pour la première fois, il sera possible d'effectuer partiellement une demande de procuracion de vote en ligne, et ce en quelques minutes. Pour cela, rendez-vous sur la plateforme www.maprocuracion.gouv.fr, connectez-vous, puis renseignez les informations demandées (état civil du mandat et du mandataire, lieu de vote...). Le demandeur devra ensuite se rendre au commissariat avec sa référence de dossier et une pièce d'identité. À noter que le texte de la loi du 22 février 2021 prévoit la possibilité pour un électeur de disposer de deux procuracions. Il est toutefois possible de procéder à une demande de procuracion classique (version papier) au commissariat d'Enghien-les-Bains. ■

DEUIL-LA BARRE

Ville verte



et durable

En bouleversant nos modes de vie, la crise sanitaire a eu un effet loupe sur la problématique du réchauffement climatique. Elle a montré plus que jamais la nécessité de faire de la transition écologique un enjeu majeur, de réfléchir différemment, de tendre vers une économie plus sobre, plus solidaire, plus respectueuse de l'homme, de la nature et de l'environnement. Ce changement, déjà amorcé depuis une décennie, doit s'accélérer et être mis en œuvre, autant au plan collectif qu'à l'échelle individuelle.

PAROLE D'ÉLU

Plan vert



Alain CHABANEL

Adjoint au Maire
Délégué à l'environnement,
à la transition écologique
et aux travaux

Pour renforcer davantage le caractère vert, l'environnement et la qualité de la biodiversité sur notre territoire, il faut concevoir autrement les réalisations et les pratiques de notre collectivité, et inciter les acteurs du territoire et les citoyens à entrer dans cette démarche. Cet objectif doit trouver sa mise en œuvre dans un plan d'actions, ou « Plan vert », s'inscrivant dans la durée.

Côté collectivité, faire revenir la nature en ville nécessite de penser les projets communaux sous le prisme de la transition écologique et de programmer des investissements pluriannuels, en maîtrisant autant que faire se peut le développement du territoire et avec une vision transcendant les mandats électoraux. Le chantier est ambitieux puisqu'il concerne aussi

bien l'aménagement des zones naturelles que le redéploiement du végétal sur les espaces urbains trop minéraux, ou encore la vision écologique de la réalisation ou de la réhabilitation des bâtiments communaux.

Le « Plan vert » concerne aussi les acteurs du territoire pour les accompagner dans tous les aspects de la transition verte. Il n'est plus concevable aujourd'hui que les constructeurs et promoteurs n'intègrent pas un volet environnemental fort dans leurs projets. La situation commence à évoluer, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour vaincre les résistances et faire changer les mentalités. Ceci est vrai également pour les différents partenaires agissant sur le territoire :

syndicats, activités économiques, associations...

Le « Plan vert » s'adresse aussi aux citoyens pour les inciter à concevoir autrement la nature sur leurs propres espaces, respecter et comprendre les indispensables changements s'opérant sur les espaces publics, mais aussi pour développer les initiatives à caractère participatif : jardins partagés et participatifs, concours à la végétalisation de l'espace urbain, échange de bonnes pratiques...

La mise en œuvre du « Plan vert » va donner lieu à la rédaction d'un cahier d'actions, véritable sous-ensemble au sein de l'Agenda 21, et de documents plus spécifiques à l'attention des différents acteurs, telle une charte environnementale destinée aux constructeurs.

Partout dans votre commune, des projets ont vu et une ville toujours plus verte et durable. Ils reflètent



- Jeux extérieurs
- Les espaces verts et zones naturelles



verront le jour, pour faire de Deuil-La Barre quatre thématiques écologiques majeures.

DOSSIER



PLAN VERT ET BIODIVERSITÉ

Le but est de renouer avec le patrimoine vert pour lutter contre le réchauffement climatique et rendre toute sa place à la biodiversité.

1 La Coulée verte et les espaces naturels

Couloir de diversité, cet axe vert doit relier les espaces naturels de la ville et les deux réservoirs de biodiversité que sont les rives de Seine et la forêt de Montmorency. Une nouvelle gestion de ces espaces est nécessaire avec l'implantation de liaisons douces (vélos, piétons...) reliant Nord et Sud.

2 Favoriser la biodiversité

L'idée est d'adapter et de privilégier de nouvelles méthodes culturales, de fleurissement et d'entretien des espaces verts, en favorisant les prairies fleuries, les herbes folles, les vivaces, le fauchage tardif, les haies de Benjes (tas de bois), les hôtels à insectes, les meules... En parallèle, les habitants seront invités à co-construire avec les services de la Ville un inventaire complet de la biodiversité qui référencera la faune et la flore sur la commune. D'ores et déjà vous pouvez échanger vos graines grâce à la grainothèque installée à la Médiathèque Louise d'Épinay (voir p.22).

3 Réintroduire les animaux en ville

Accueillir des éco-pâturages (moutons) pour l'entretien de grands espaces verts (côte de Deuil, rue Bourgeois) pourra s'avérer utile, tout comme la création d'éco-réserves, des espaces de zones humides non accessibles au public respectant la biodiversité (zone du Moutier).

Présenté dans le cadre du Budget Participatif Écologique et Solidaire de la Région Île-de-France, le projet de création d'une miellerie permettra la récolte du miel des ruches municipales situées sur la côte de Deuil.



4 Végétaliser les espaces urbains

L'installation de bacs et jardinières (comme c'est le cas Placé de la Nation), l'étude d'implantations de murs végétalisés (notamment sur la façade du marché des Mortefontaines) ou encore le projet de cours « oasis » pour l'extension de l'école Poincaré, intégrant des espaces plus naturels et pensés comme de véritables îlots de fraîcheur, dotés d'aménagements plus ludiques et adaptés aux besoins des enfants avec des coins calmes.



Label E3D

Plusieurs établissements ont obtenu le label « École/Établissement en démarche de développement durable » (E3D), décerné par l'académie de Versailles : la maternelle Gallieni, les écoles élémentaires Poincaré et Pasteur 2, et le collège Diderot. Ce label prouve et valorise l'engagement des établissements, des équipes et des élèves, autour des thématiques du développement durable.

5 Urbanisme : mise en place d'une charte d'éco-construction

Elle est essentielle pour respecter les arbres présents sur la commune et penser les projets en réintroduisant la nature comme par exemple la construction en retrait de la rue avec des espaces verts en pied d'immeuble, et ce pour chaque future construction et projet immobilier privés ou collectifs.

EN PROJET
Cours oasis





MAÎTRISER LES ÉNERGIES

Réduire les consommations et limiter les déperditions d'énergie : deux enjeux importants de la ville.

1 La mutation de l'éclairage public

Répondant aux nouvelles normes, le marché d'éclairage public en cours de renouvellement va permettre d'améliorer les performances énergétiques et d'uniformiser l'éclairage sur chacune des voiries. Le matériel va bénéficier d'un investissement important pour changer les mats défectueux, l'électronique et remplacer les ampoules classiques par des LED avec, à terme, une économie d'énergie attendue de l'ordre de 50%. Pas moins de 2000 points lumineux seront ainsi revus, en particulier aux carrefours et sur les passages piétons. Tous les lampadaires type « boule » feront l'objet d'un remplacement, permettant ainsi l'élimination de la pollution lumineuse.

2 La rénovation énergétique des bâtiments communaux

Plusieurs opérations sont en cours ou vont être réalisées durant l'été pour améliorer la qualité énergétique des bâtiments comme la rénovation des toitures des écoles Henri Hatrel et du gymnase des Mortefontaines. D'autres opérations similaires vont se succéder au cours des prochaines années. Une réflexion est menée pour l'installation d'une pompe à chaleur dans la future extension de l'école Poincaré, ainsi que la végétalisation de toits-terrasses.

3 L'installation de récupérateurs d'eaux

Les surfaces de toitures des bâtiments communaux permettent de récupérer des quantités importantes d'eaux pluviales. Des cuves de grande capacité vont être installées dans des écoles ou d'autres équipements pour arroser les plantations et nettoyer les espaces urbains.



FAVORISER LES CIRCUITS COURTS ET LE RECYCLAGE

Chacun est appelé à revoir sa façon de consommer en privilégiant les produits locaux et en limitant sa production de déchets.

1 Favoriser les commerces locaux et les circuits courts

Plusieurs acteurs locaux offrent aux Deuillois des produits locaux : La Ruche qui dit oui, Eco Bio, l'AMAP... Le label #Madein95 permet également de connaître les commerçants privilégiant les produits fabriqués dans le Val d'Oise. Pour favoriser les circuits courts, les jardins potagers et partagés (côte de Deuil, zone du Moutier...), et les jardins pédagogiques avec les enfants, seront développés.



2 Recycler, réparer les objets et favoriser le lien social

La Ville multiplie les actions avec le Syndicat Emeraude pour vous permettre de réduire vos déchets (comme par exemple le compostage collectif mis en place au parc Victor Labarrière). Un moyen de s'initier aux bonnes pratiques en termes de recyclage. Même objectif pour la bricothèque mise en place à la Régie de quartiers - La Galathée. Enfin, le projet de cocotarium présenté dans le cadre du Budget Participatif de la Région Île-de-France pourra voir le jour. Un poulailler installé dans le parc Victor Labarrière permettra de recycler les déchets verts et ménagers des habitants (épluchures...) et de sensibiliser les enfants.



EN PROJET
Cocotarium





CHANGER NOS MODES DE DÉPLACEMENT

Un réseau de circulations douces va s'articuler autour de la coulée verte. Parallèlement, le plan de circulation va évoluer avec, en particulier, la mise à 30km/h de voies plus nombreuses. De quoi réduire les émissions de CO2 et faire de Deuil-La Barre une ville plus apaisée.

1 Privilégier le vélo

Pour que le vélo s'impose, notamment en centre-ville, le réseau de pistes cyclables va se développer et compléter l'existant, en particulier rue du Château, rue Jean Bouin, rue Sœur Azélie... L'offre Véligo propose des solutions de location et de stationnement (voir page 18). De son côté, la Ville a acquis six vélos à assistance électrique et un triporteur pour les déplacements du personnel communal. Un projet d'atelier réparation vélos et assimilés est en cours de réalisation.

2 Permettre l'accès aux bornes de recharge électrique

Une station de recharge accessible au public va être installée sur le parking sud du stade avec l'appui du SIGEIF. Un second projet d'implantation concernera le Nord de la ville dans un deuxième temps.

EN PROJET

Bornes
de recharge
électrique



**BUDGET PARTICIPATIF
ÉCOLOGIQUE**
DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE

**8 projets soutenus
à hauteur de 71 830 €.**

Dans le cadre de la 2^e session du «Budget participatif écologique et solidaire» lancé par la Région Île-de-France, la municipalité a présenté 8 projets, tous désignés lauréats. Ils seront en partie financés par la Région. Les voici :

- Achat de matériel électrique pour les jardiniers de la Ville : taille-haies, débroussailleuses, tondeuses, souffleurs...
- Achat et plantations d'arbres fruitiers, d'arbustes et de plantes vivaces mellifères.
- Achat et installation d'une serre pour stocker et produire des végétaux qui ne supportent pas les températures basses.
- Achat de poubelles bi-fût (emballages et ordures ménagères) pour les écoles et parcs de la ville.
- Réalisation d'une miellerie : elle permettra d'extraire et conditionner le miel du rucher créé par la ville en 2019.
- Installation d'un poulailler dans un parc : les habitants amèneront fanes, épluchures de légumes et autres salades aux poules qui produiront des œufs.
- Achat d'un véhicule électrique pour arroser les massifs fleuris.
- Aménagement d'une voie verte entre la rue Gabriel Péri et le nouveau parking du stade Jean Bouin ouvert à l'été 2020.

Merci à tous les votants qui ont soutenu ces différents projets qui pourront voir le jour prochainement au sein de la ville !

QUAND LE SPORT RÉSISTE FACE

Avec l'épidémie de Covid-19, la pratique sportive a considérablement été impactée depuis un an. Malgré tout, des actions sportives continuent d'être soutenues et menées, adaptées aux mesures de confinement et aux gestes barrières, par des clubs impliqués et volontaires, avec le soutien constant de la municipalité.

Des infrastructures accessibles

Pour que la pratique du sport, essentielle durant cette période morose qui dure depuis plus d'un an, puisse être garantie au maximum, le stade intercommunal Deuil-Enghien a rouvert au public, en accès libre, dès le mois de juin 2020. De quoi permettre de s'entraîner en individuel, mais aussi aux activités des clubs de tennis, de pétanque et d'athlétisme, de reprendre dans le respect des mesures sanitaires. De même, l'espace fitness en plein air du parc Winston Churchill ainsi que les circuits de street workout, au parc de la Galathée, sont restés accessibles lorsque les parcs ont pu rouvrir. Enfin, le parcours de santé, sur la Côte de Deuil, a pu offrir aux Deuillois une bouffée d'oxygène.

PISTE DU STADE :

pourquoi reste-t-elle fermée ?

Au vu des annonces gouvernementales et des publications du Ministère des Sports, en date du 3 avril 2021, autorisant la « pratique sportive auto-organisée extérieure » uniquement de manière individuelle, la piste ne peut être accessible à tous. En effet, étant attenante au terrain de football synthétique, il serait difficile de faire respecter les directives sanitaires du Ministère si cet équipement était accessible. ■

Des activités maintenues

Dans le même temps, la Ville a tenu à ce que les activités destinées aux jeunes et aux seniors puissent être maintenues. Ainsi, certains stages multisports et Inisports ou encore une Rencontre famille (pêche au lac Marchais) ont pu avoir lieu, pour le plus grand plaisir de tous. Du côté des seniors, les séances de gym douce ont été au maximum assurées.

TÉMOIGNAGES DE CLUBS

Nombreux sont les clubs deuillois qui se sont adaptés à la crise, en mettant tout en œuvre pour le bien-être de leurs adhérents. Bravo à eux et aux bénévoles, sans qui rien n'aurait été possible. Certains clubs témoignent :

■ USDEM Handball

Durant le premier confinement, l'USDEM Handball a proposé, pour chaque tranche d'âge, des séances de sport-santé adaptées, en live, mais aussi des vidéos et des challenges à destination des plus jeunes. « On a eu des enfants réticents au départ mais qui se sont vite pris au jeu. On a même des parents qui font l'activité avec leurs enfants dans le salon », se félicite Thierry Thomas, président du club, avant d'ajouter : « Dès qu'on a pu, on a repris à l'extérieur, malgré la météo, avec des activités dérivées. En parallèle, on proposait toujours des visios. On a même continué pendant les vacances, sauf à Noël. La Mairie nous a toujours accompagné dans nos

projets. » Des solutions qui ont permis au club de rester en contact avec plus de 300 sportifs.

■ Football Club Deuil Enghien (FCDE)

Le FCDE a eu à cœur de répondre présent pour ses adhérents. « Pour nous, il était impératif de garder le lien et de permettre la pratique. Nous avons essayé d'adapter les horaires et le Syndicat Intercommunal nous a laissés les terrains et des créneaux larges, indique Jean-Paul Giacosa, membre du comité directeur. Maintenir le club ouvert a été une bouffée d'oxygène, surtout pour les jeunes qui n'avaient plus le droit de faire du sport. J'ai eu des retours de parents qui me disaient qu'ils attendaient avec impatience le mercredi, seul jour où les enfants pouvaient se dépenser. » Selon lui, la pratique a été bénéfique sur les plans psychologique et physique, les jeunes ayant besoin de garder la forme pour ne pas prendre de poids.

■ USDEM Tennis

Malgré des périodes blanches, le club a tenu à garder le cap. « On a essayé de rattraper notre retard avec des cours à l'extérieur », confie Annie Riché Dekeirel, présidente de l'USDEM Tennis, consciente que « les adultes ont payé le plus lourd tribut », entre une météo exécrable et le couvre-feu. Priorité du club ? L'école de tennis ! « Pour que les enfants puissent jouer un maximum, on a réduit la durée des cours pour en mettre plus sur une journée. Pendant les vacances scolaires, ils ont été maintenus,



À LA CRISE



explique Annie. C'est important pour le moral des professeurs qui ont besoin d'enseigner, et des enfants qui peuvent profiter d'un moment d'insouciance et de convivialité en extérieur. Les parents nous ont été reconnaissants. » Le club a aussi proposé des cours de renforcement musculaire par visio, et, depuis mars 2021, un entraînement physique au stade, le dimanche. En plus de s'adapter, l'USDEM Tennis a continué à développer des projets, comme le « tennis scolaire » : testé depuis janvier avec l'école Poincaré, il permet de faire découvrir ce sport aux élèves.

■ Budokan

Dès le premier confinement, le club, qui propose diverses disciplines (judo, jujitsu, aikido...), a mis en place des visios et des vidéos. Puis les cours ont pu reprendre en extérieur, sur des tatamis installés sur le parking du dojo ou au stade, par groupe de six, masqués. « On a toujours su d'adapter selon les réglementations », assure Alexandre Bordat, directeur technique. « Il a fallu faire preuve d'imagination et de réactivité », poursuit Karim Benbrahim, président du Budokan qui a multiplié les activités, notamment pour les enfants, comme l'atelier « cabane » organisé dans la Forêt de Montmorency. « L'idée, c'est de maintenir le lien et de conserver une activité physique minimum. Le sport permet d'évacuer les énergies négatives liées à la période morose du Covid », estime Alexandre. Par ailleurs, le club comptant des sportifs de haut-niveau, Karim estime qu'il était « indispensable de leur permettre de continuer à s'entraîner » pour ne pas « stopper leur carrière ». Avec la suppression des cours scolaires, et l'autorisation de la Mairie, ils ont pu pratiquer dans le dojo.

■ USDEM Athlétisme

Depuis mars 2020, tout est fait pour satisfaire les membres du club, quel que soit leur niveau. « On a pu maintenir toutes les catégories et les activités, et plus particulièrement l'entraînement du haut-niveau car le Syndicat Intercommunal nous a laissés nous entraîner au stade, quand d'autres communes ne l'ont pas fait. », se réjouit Jean-Marc Virolan, coach et président de l'USDEM Athlétisme. « On a tous pu continuer à faire notre sport et cela s'est vu dans nos résultats quand on a pu concourir », explique Paul Anselmini, athlète de haut-niveau, ravi d'avoir pu retrouver les pistes du stade en juin 2020. Des propos confirmés par Moussa Boye, coach adjoint : « Beaucoup d'athlètes ont lâché après le confinement ou n'étaient plus au même niveau. »

■ USDEM Basket et association Elhan

Si la crise a empêché les adhérents de jouer pendant longtemps, des enfants ont pu continuer le basket dans la salle Omnisports : le handisport étant autorisé, une dizaine de jeunes autistes de l'association Elhan (Enghien Loisirs HANdicap) a en effet pu s'entraîner chaque mercredi, grâce à la coach Elsa Le Meur. « C'était une grande joie de bénéficier de ses cours. Il y a eu des progrès phénoménaux dans le jeu des enfants », assure Christian Souza, fondateur de l'association. Et de préciser : « C'est difficile pour un enfant autiste, qui ne supporte pas le changement, de se retrouver du jour au lendemain chez lui. Ces entraînements étaient une porte vers la liberté. »

De nombreux autres clubs ont maintenu leurs activités, en visio ou en extérieur, à l'image de la Vigilante ou du Club Karaté Shotokan. ■

AFFECTATION 2021-2022 DES FUTURS LYCÉENS

Le lycée intercommunal de Camille Saint-Saëns accueille des élèves de quatre communes : Deuil-La Barre, Montmagny, Grosly et Saint-Brice-sous-Forêt. Pourtant, faute de places disponibles, chaque année, 30 à 40 élèves du secteur ne peuvent y être affectés. Plusieurs jeunes étaient ainsi redirigés au lycée Gustave Monod d'Enghien-les-Bains.

Pour régler ce problème d'affectation, la direction académique du Val d'Oise a décidé, sur proposition de Muriel Sclan, maire, de mettre en place une « double sectorisation ».

Ainsi, les élèves du secteur (exceptés ceux de Saint-Brice-sous-Forêt) pourront choisir d'être affectés soit au lycée Camille Saint-Saëns, soit au lycée Gustave Monod à Enghien-les-Bains, dès la rentrée 2021. Ils seront prioritaires sur ces deux établissements et pourront accéder à des spécialités non représentées dans un lycée ou un autre (filiale STI2D, BAC Abibac, Chinois, Portugais, numérique et sciences informatiques, théâtre, sport...). ■



Passage à niveau de Deuil-Montmagny (PN4)

Travaux bien avancés avant fermeture

Quinze jours durant, du 19 mars au 3 avril dernier, le PN4 est resté fermé. En cause, des travaux de renouvellement de voies menés par la SNCF en gare de Deuil-Montmagny, visant à moderniser ce passage à niveau considéré comme l'un des plus dangereux de France.

Cette intervention de modernisation de l'infrastructure ferroviaire dont l'objectif était de renouveler et reprofiler 600 mètres de voie en gare, de supprimer un aiguillage, de modifier la signalisation ou encore de déplacer la guérite, s'est poursuivie jusqu'à la fin du mois d'avril. La ville de Deuil-La Barre a tout mis en œuvre pour limiter l'impact sur le quotidien des riverains, notamment en termes de transport et de sécurité. En collaboration avec la SNCF et la RATP, des déviations routières, des interdictions de stationnement et des bus de substitution ont ainsi été mis en place, six gilets rouges ont veillé à aider certains Deuillois à emprunter les escaliers et le Réseau PAM95, organisant un transport à la demande, a été sollicité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Enfin, une opération de sensibilisation a été menée au lycée Camille Saint-Saëns. Cette phase de travaux n'est autre que la première d'un programme d'envergure qui devrait se conclure en 2025, avec la fermeture définitive du PN4.

3 millions d'euros
engagés par la SNCF pour ces travaux

À la suite de ce chantier sur lequel a pu se rendre Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre, certains élus et des agents de la Ville, le calendrier des prochaines interventions se précise. Cinq étapes majeures sont à venir entre 2022 et 2025.

- **2022** : la SNCF réalisera la mise en accessibilité de la gare pour les PMR. Pour cela, les quais seront mis au même niveau que les trains, le guichet voyageur sera adapté et des bandes podotactiles seront installées sur les quais pour les non-voyants. De même, des ascenseurs et des toilettes seront mis à disposition.
- **Printemps/été 2023** : les travaux de suppression du passage à niveau n°4 pourront réellement débuter avec la construction du pont-rail sous ferré, situé au niveau de la Plante des Champs. Suivra la réalisation des nouvelles voiries, depuis la rue Guynemer en allant vers le lycée Camille Saint-Saëns et le quartier de la Plante des Champs à Montmagny.
- **Été 2024** : les constructions du passage souterrain pour les piétons et des rampes paysagères pour les PMR et les vélos s'amorcera. Un moyen de rétablir les liaisons ville-ville.
- **Fin 2025** : cette date devrait marquer la fermeture définitive du PN4. ■



EN BREF...

VÉLIGO

Fin mars, la Ville de Deuil-La Barre a ouvert le point de location Véligo Cargo (le seul du Val d'Oise) et a remis le premier vélo triporteur. Un engin de trois roues, doté de trois modes d'assistance électrique et de huit vitesses mécaniques, permettant de transporter des charges plus importantes qu'un vélo classique (jusqu'à 60 kg). Parfait pour une ballade en famille, accompagner ses enfants à l'école, faire ses courses ou réaliser des livraisons si vous êtes commerçant ! Un second vélo, biporteur celui-là, a été remis début avril.

■ Comment louer ce type de vélo ?

Il suffit de s'inscrire sur le site www.veligo-location.fr. Une fois le vélo réservé, Véligo Location le fait livrer au point de location de la Ville. Le référent Cargo prend contact avec le client et fixe un rendez-vous pour effectuer la remise. Le tour est joué ! **À savoir** : ce vélo est loué un mois minimum pour un montant de 80 €/mois et la durée ne peut excéder trois mois. Vous pouvez obtenir une remise de 50% par votre employeur sur les mêmes critères que le Pass Navigo. ■



UNE VILLE 100% FIBRÉE dès l'été !

Sujet cher au cœur de nombreux Deuillois, la fibre optique sera très bientôt disponible partout dans votre ville.

En décembre 2020, le taux de couverture était, selon l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes), supérieur à 80%. Un chiffre moins élevé qu'annoncé, les travaux ayant été impactés par le confinement. Mais à ce jour, le parc de logements éligible à la réception de la fibre atteint les 95%. Mieux, l'opérateur, SFR s'est engagé à terminer les travaux d'ici fin juin !

Pas de raccordement ? Des explications

Si la commune doit être à 100% fibrée cet été, certains administrés ne seront pas immédiatement raccordés.

- Cela pourra être le cas de certains copropriétaires et locataires qui devront contacter respectivement leur syndic et leur propriétaire, et demander à ce que la question du raccordement à la fibre figure à la prochaine assemblée générale. Ces derniers signeront avec l'opérateur de leur choix une convention de déploiement visant à définir les conditions d'installation, de gestion, de maintenance et de remplacement des lignes en fibre optique à déployer. Attention : le temps d'installation peut être long car l'opérateur dispose de six mois pour procéder à la pose.

- D'autres causes peuvent expliquer l'inéligibilité du client et donc l'échec de raccordement :
 - opérateur non présent dans les armoires qui alimentent le logement
 - adresse erronée ou incomplète
 - problème de complétude du réseau
 - refus de passage en façade par l'un des habitants de la rue
 - problème de connectique de l'infrastructure existante
 - absence d'infrastructure ou de fourreau...

LE RÔLE DE LA VILLE

Sachez que le raccordement relève d'un contrat tripartite entre le département, l'opérateur (SFR) et l'État. La Ville ne peut avoir qu'un rôle de facilitateur. Elle accompagne l'opérateur à qui elle met à disposition son territoire pour faciliter les travaux. La Mairie n'est donc en aucun cas responsable des éventuels problèmes liés à la fibre (raccordement, pose, réception Internet...) mais peut vous conseiller en cas de difficultés. ■

Numéros En cas de problème

Si votre connexion est interrompue, contactez la hotline de votre fournisseur d'accès Internet et non Alerte THD 95.

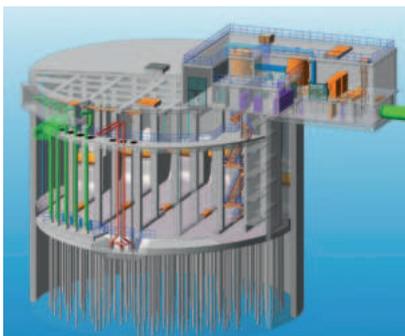
Orange : 3900 / Sosh : 3976
SFR : 1023
Bouygues Telecom : 1064
Free : 3244



Pour signaler auprès de l'ARCEP un problème avec votre fibre : <https://jalerte.arcep.fr>

BASSIN DU MOUTIER >> Sécurisation de la circulation piétonne

Repoussée notamment du fait de la crise sanitaire, la création du bassin de stockage des eaux pluviales enterré dans le quartier du Moutier est imminente. Cet équipement, qui verra le jour grâce au SIARE (Syndicat d'assainissement de la région d'Enghien-les-Bains), permettra de résoudre les problèmes d'insuffisance capacitaire du réseau d'eau pluviale pour limiter les risques d'inondation en aval de la commune lors d'épisodes orageux et de lutter contre la pollution du milieu récepteur (ru des Haras). Un bassin d'une capacité de 15 000m³ et de 18m de profondeur qui sera donc invisible, puisqu'enterré, et qui fera l'objet, sur sa partie supérieure, d'un aménagement paysagé (espace naturel et de loisirs).



Des travaux vont donc être entrepris, au début de l'été, au niveau de la rue Jean Bouin. L'équipe municipale a sollicité le SIARE pour qu'une entreprise se charge d'assurer un cheminement piéton sécurisé sur toute la longueur de la voie, de la rue Gallieni jusqu'à la rue Napoléon Fauveau. À la suite des travaux, la rue Jean Bouin sera requalifiée avec des espaces tenant compte de tous les modes de circulation : véhicule, piéton, vélo. La plantation d'arbres d'alignement est également prévue. ■



Votre avis nous interesse !

✓ La Médiathèque Louise d'Épinay lance une grande enquête de satisfaction auprès de ses usagers.

Fréquentations, animations, signalétique et communication, besoins... Votre avis et celui de vos enfants nous intéressent dans le but de nous aider à améliorer et valoriser les services proposés par la Médiathèque. Merci de nous accorder quelques minutes afin de répondre à cette enquête mise en ligne sur www.deuillabarre.fr ou bien disponible en version papier à la Médiathèque ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Une fois remplie, déposez-la dans la boîte prévue à cet effet dans le sas de la Médiathèque ou à l'accueil de la mairie principale, ou renvoyez-la à mediatheque@deuillabarre.fr.
Merci de votre participation !



CONCOURS DE RECETTE

Dans le cadre du jumelage qui lie la ville de Deuil-La Barre avec les villes de Lourinhã, Nieder-Eschbach, Vác et Winsford, la Médiathèque Louise d'Épinay organise un concours sur le thème « DES RECETTES DU MONDE », afin de mettre à l'honneur les talents culinaires des Deuillois et les spécialités des pays et villes jumelles.

Les résultats seront proclamés à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le samedi 18 septembre 2021, à 16h30, Parc de la Chevette. Ce concours est ouvert aux Deuillois de plus de 14 ans, à l'exception des membres du jury et des professionnels (pâtisseries, boulangers, cuisiniers...). Une seule recette peut être déposée par candidat. Il est attendu une touche personnelle qui démarquera la recette proposée de la recette traditionnelle. La participation au concours est gratuite, mais nécessite d'avoir effectué une inscription préalable auprès de la Médiathèque Louise d'Épinay, avant le vendredi 11 juin 2021.

.....
+ Infos et inscription :
01 39 84 98 40
mediatheque@deuillabarre.fr



Grainothèque
GRAINES À PARTAGER

À l'occasion du Printemps de l'Environnement, une grainothèque a été inaugurée, samedi 13 mars, à la Médiathèque Louise d'Épinay, en présence de Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre, d'élus et d'agents municipaux. Elle permet de sensibiliser le public à la biodiversité et au développement durable, et d'offrir un lieu d'échange entre les Deuillois. Ces derniers peuvent prendre et déposer librement des graines : un système de troc ludique pour une démarche participative et citoyenne ! À noter que cette grainothèque restera de manière permanente à la Médiathèque.

Plus d'infos sur le site de la Ville. ■

#DLBSOUTIENTLACULTURE
17 AVRIL 2021
DEUIL-LA BARRE
SOUTIENT
le secteur
CULTUREL
ESSENTIEL



Le 17 avril 2021, Benjamin Ducasse, directeur du Conservatoire de musique Maurice Cornet, s'est élané sur les routes de France afin de porter les couleurs de la Ville et soutenir les métiers de la culture, en cette période morose. Objectif : parcourir à vélo plus de 900 km en 14 jours jusqu'à Aix-en Provence.

Une idée née dans l'esprit de Gauthier Herrmann Cello, violoncelliste et entrepreneur, à laquelle s'est associé Benjamin Ducasse afin de l'accompagner sur son parcours « *Je cours pour la culture* » et partagé avec les Deuillois des vidéos de son aventure, réel défi physique, le musicien étant en situation de handicap.

Les habitants ont pu manifester leur soutien par des banderoles et des mots d'encouragement, dans le respect des gestes barrières, sur le parcours du départ de Benjamin Ducasse ou bien le suivre en direct via la page Facebook de la ville. La Ville soutient ainsi tout le personnel, techniciens, producteurs, salles de spectacle, et autres organisateurs qui, dans l'ombre, participent à la magie du spectacle vivant. L'occasion aussi d'aborder le défi sportif hors normes et le sujet du handicap sans tabou, pour une ville plus inclusive.

Des clips musicaux ont été tournés avec le violoncelliste Gauthier Herrmann, les violonistes Benjamin Ducasse et Laurent Manaud-Pallas ainsi que l'accordéoniste Pierre Cussac, mettant ainsi à l'honneur différents lieux de la ville. ■

Flashez!

Retrouvez toutes les étapes et les vidéos de ce périple culturel et sportif



Concours
de **SLAM** 

Participez !

Âme de poète ou de parolier, laissez libre cours à votre imagination et votre créativité, ce concours ouvert à tous vous donne la possibilité de vous exprimer sur le thème de votre choix, dans le respect des règles régissant la liberté d'expression. Le format peut être audio ou vidéo, dans la limite de 3,50 minutes. Le concours est prolongé jusqu'à fin mai, vous pouvez concourir sur l'adresse : concours-slam@deuillabarre.fr.

Deux catégories permettront de départager les participants : enfants, et plus de 18 ans. Un premier jury se réunira, afin de sélectionner 5 candidats par catégorie qui seront ensuite soumis au vote des Deuillois sur deuillabarre.fr et les réseaux sociaux. Un atelier d'écriture Slam est organisé à la Médiathèque (voir *Almanach* p.4). Enfin, une grande soirée de restitution, de récompenses et de vote final sera organisée le samedi 12 juin 2021, en clôture de la Fête de l'Amitié et de la Fête du sport.

Plus d'infos au 01 34 28 66 12 / 14
Règlement sur le site de la Ville. ■

COMMERCE

LE COMMERCE LOCAL

toujours épaulé



Alors que le secteur a de nouveau dû faire face à un coup d'arrêt avec la fermeture des commerces non essentiels, décidée mi-mars pour un mois, la Ville, ainsi que de nombreux acteurs du Département et de la Région, continuent d'œuvrer pour aider les commerçants.

VOS COMMERÇANTS

Nouvellement installés, bienvenue à :

CENT POUR SON AUDITION
3 bis, rue Charles de Gaulle

Audiologiste et audioprothésiste, ce cabinet équipé des dernières technologies a ouvert ses portes le 6 avril.

>> Renseignements au 09 82 42 10 43
ou sur centpourson-audition.com
Réservation sur Doctolib.

FUEGO PIZZA

63, avenue Matthieu Chazotte

Situé dans le quartier des Mortefontaines, Fuego Pizza propose une trentaine de pizzas différentes cuites au feu de bois mais également tex-mex, paninis, pâtes et autres salades.

>> Infos : 01 39 89 61 23
Livraison à domicile possible.

Au revoir à :

BOUCHERIE DOMMANGE

La Ville tient à rendre hommage à M. Dommange et Mme Hervé, propriétaires de la boucherie située rue de l'Église, depuis 1998. M. Dommange souhaitait partir en retraite après de nombreuses années d'activité. Des artisans chers aux Deuillois. Nous les remercions vivement et leur souhaitons une bonne continuation.



Soutenez l'économie locale !

Lancée fin décembre 2020, cette plateforme de click & collect sur laquelle vous pouvez commander vos produits auprès des commerçants deuillois ne cesse de se développer. Fleuriste, boulanger, coiffeur, primeur, créateurs... Désormais, pas moins de **64 commerçants** et artisans bénéficient d'une vitrine en ligne, qu'ils soient alimentaires ou non alimentaires, ou encore restaurateurs.

Des centaines de produits et services sont ainsi proposés. Plus que jamais, il convient de continuer à soutenir notre économie locale pour maintenir le tissu commercial deuillois.

La CCI au service des commerçants et entrepreneurs du Val d'Oise

L'opération Pause déjeuner

La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Paris Île-de-France a lancé le dispositif « Pause déjeuner » pour aider les restaurateurs franciliens à vendre autrement et anticiper les évolutions de consommation post-crise. L'occasion aussi de permettre aux TPE et PME de trouver facilement une solution de restauration pour leurs salariés, grâce au site pausedejeuner.fr. Sur cette plateforme, les restaurateurs inscrits peuvent faire connaître leurs offres spécifiques (cartes, menus, tarifs...) aux entreprises proches de chez eux grâce à un référencement géolocalisé gratuit. À l'avenir, entreprises et restaurateurs pourront mettre en place une relation de service privilégiée et contractualisée, épaulés par la CCI.

Made In 95

Créé en 2017 par un groupe d'entrepreneurs valdoisien, le hashtag #madein95 est un label, identifiable par un logo apposé par les entreprises et commerces du Département qui revendent des fabrications issues du Val d'Oise. Un bon moyen de savoir d'où viennent les produits proposés par vos commerces de proximité. Plusieurs entreprises et commerces bénéficient de ce label : Cubeflight, Lys Conseil, Terrabière ou encore Ludeko, entreprise de l'économie sociale et solidaire qui mise sur la prévention et la réduction des déchets ménagers. ■



MERCI

La Ville souhaite chaleureusement remercier **LA BRUXELLOISE** pour leur prêt de chalets cet hiver. Disposés sur la place de l'Église, ils ont pu accueillir de nombreux commerçants locaux, offrant aux Deuillois des gourmandises et des idées cadeaux pour Noël. ■

Plus que jamais, c'est le moment DE SE REMETTRE AU SPORT !

Pour les personnes âgées de 60 ans et plus, entretenir sa curiosité intellectuelle et continuer à pratiquer une activité physique est nécessaire pour sa vie sociale et le bien vieillir en toute autonomie.

Une bonne arme contre le vieillissement mais aussi une bonne dose de vitalité ! Être un senior en bonne santé et en bonne condition physique passe souvent par la pratique régulière d'un sport, principal moyen de limiter les effets néfastes de la sédentarité. La Ville propose ainsi des activités adaptées à vos capacités, pour tous les goûts et tous les profils, dont l'objectif est de concilier tonicité, réactivité et sérénité, décontraction dans le mouvement et dans les déplacements. À l'heure de la rédaction de ce magazine, il ne nous est pas encore possible de vous communiquer précisément les créneaux journaliers et horaires des activités.

N'hésitez pas à contacter le CCAS senior : ces informations vous seront précisées lors des inscriptions.

Cependant, toutes les activités actuellement en place (ateliers mémoire, gym douce, aquagym) sont reconduites pour la saison 2021/2022.

Séances de découverte et d'initiation à la marche nordique

La marche nordique est une pratique de marche dynamique en extérieur qui allie de manière idéale un travail d'endurance et un renforcement musculaire de l'ensemble du corps. Le principe est simple, il s'agit d'accentuer le mouvement de balancier naturel des bras pendant la marche et de propulser le corps vers l'avant à l'aide de deux bâtons qui permettent de marcher plus vite et plus longtemps. Cette activité procure plaisir et bien-être du fait de la simplicité de sa technique. Conviviale, elle s'adresse ainsi à tous les publics, quels que soient l'âge et la condition physique.

Inscriptions *

Uniquement par téléphone :

- **Jeudi 2 et vendredi 3 septembre de 13h30 à 17h**
- **Lundi 6 et mardi 7 septembre de 9h à 12h.**

Avant la reprise des activités physiques, il est obligatoire de fournir un certificat médical (appelé CACI - Certificat médical d'Absence de Contre-Indication) datant de moins de trois mois.

ATELIER SOPHROLOGIE

Tous les vendredis, du 10 septembre au 17 décembre, de 10h à 11h.

Action sur l'état émotionnel pour une meilleure gestion des troubles, essentiellement par des exercices de respiration et de visualisation. La sophrologie peut améliorer la gestion du stress, la confiance en soi, la concentration, la maîtrise des émotions.
(Session de 12 séances)



**+ *Infos et inscription :
CCAS seniors : 01 34 28 65 58**

SORTIES ESTIVALES

Cet été, deux sorties sont programmées les jeudis 1^{er} juillet et 5 août.

Inscriptions par téléphone* :

- **Les 14 et 15 juin de 9h à 12h**
- **Les 16, 17 et 18 juin de 14h à 17h.**

ATTENTION ARNAQUE



Il semblerait que des individus mal intentionnés se faisant passer pour de faux démarcheurs et de faux policiers en civil soient actuellement actifs, notamment dans le quartier des Mortefontaines et avenue Paul Fleury. Ces derniers se présenteraient à la porte de certains habitants, notamment des seniors, cibles faciles pour les cambrioleurs. La Ville appelle à la plus grande vigilance. ■

« Si toutefois, à l'approche de la date de reprise des activités les mesures sanitaires venaient à se renforcer, nous aurons le regret d'annuler ces ateliers. »

TARIK

Future grande voix du slam

Micro à la main, c'est d'un pas déterminé que Tarik s'avance pour la première fois sur la scène de The Voice, le 13 février dernier. Les yeux rivés sur la caméra, déterminé, il se lance dans l'interprétation de « Chemin de traverse », titre signé Grand Corps Malade. Il devient le premier candidat à proposer un slam dans l'histoire du programme diffusé sur TF1. Une prise de risque qui paie : à 21 ans, cet étudiant en kinésithérapie, arrivé à Deuil-La Barre alors qu'il était en 3^e, intègre l'aventure à sa grande surprise, lui qui, quelques semaines plus tôt était « persuadé de rater les castings ».

Il faut dire que le jeune homme n'a que quelques scènes à son actif. « En 3^e, j'ai participé à un atelier comédie musicale dans mon collège, à Saint-Denis. Ça m'a donné le goût de la scène et du chant, explique-t-il. J'ai fait ça pendant deux ans et je me suis dit que ce serait cool de travailler ma voix. J'ai donc pris un prof de chant. » À 18 ans, il se met au slam et au rap, « totalement par hasard », grâce à des coéquipiers de son club de volley qui, la veille d'un match à Rennes, s'amusent à faire des improvisations dans leur chambre d'hôtel. « Je n'en avais jamais fait, mais je me suis lancé : c'était nul, mais j'étais content d'avoir essayé », se souvient Tarik qui décide d'écrire ses propres textes : « J'ai montré à quelques proches ce que j'avais fait et ils m'ont encouragé à continuer. Donc j'ai fait quelques scènes ouvertes, à Montmorency, à Écouen et à Éragny. »

Il participe ensuite à un tremplin musical à Paris, « Plus 2 talents », et se qualifie pour la finale qui, crise sanitaire oblige, n'aura jamais lieu. « C'est ce qui a poussé Fabrice Sioul, mon futur manager, à s'intéresser à mon cas. On a commencé à parler musique et il m'a proposé de participer au Made Of Music Live, un événement organisé pendant le confinement pour faire découvrir à des professionnels de l'industrie musicale de nouveaux artistes », précise Tarik. C'est à ce moment que Bruno Berberes, directeur de casting de The Voice depuis 2012, le repère et l'invite à passer les castings de l'émission de TF1. « C'est comme ça que j'ai atterri dans The Voice », s'amuse le Deuillois.

Et quel atterrissage ! Lors des auditions à l'aveugle, il fait se retourner Marc Lavoine qui lui fait une place dans son équipe. « C'était vraiment le coach que je voulais. C'est incroyable, j'ai eu beaucoup de chance », estime celui qui, en interprétant dans la foulée un texte de sa composition (« Mon chéri », sur l'avortement), a fait fondre en larmes Vianney, autre coach de l'émission aux côtés de Florent Pagny et Amel Bent. « Je ne réalisais pas ce qui se passait, se remémore Tarik. Quand je vois sa réaction, je me dis que c'est impossible. Je suis surpris, touché, ému, car on écrit des chansons pour faire passer des émotions. Quand ça marche aussi bien, c'est un honneur. »

Avec Marc Lavoine, qu'il assure être « hyper impliqué », le jeune homme poursuit donc l'aventure et prend part à l'épreuve des Battles : il se mesure à Robin Barron. Ensemble, ils reprennent le titre « Deviens génial »

du rappeur Vald, rencontré en amont : « C'était un bonheur de travailler avec l'auteur de la chanson. » Tarik s'impose et son coach lui offre un billet pour l'étape des K.O., diffusée mi-avril 2021. Seul sur scène, il décide de chanter « Je suis » des rappeurs toulousains Bigflo & Oli. Nouvelle réussite : il décroche sa place pour les Cross Battles, nouvelle épreuve au cours de laquelle les coaches se défient mutuellement en présentant les talents de leur choix, mais où c'est le public qui vote pour les candidats. L'aventure aurait pu se terminer ici pour Tarik. Face à The Vivi, il est éliminé... Mais, coup de théâtre, The Vivi ayant été écarté de l'émission par la production, le Deuillois est repêché. Il participera ainsi à la demi-finale diffusée samedi 8 mai en live sur TF1 !

À l'heure où s'écrit ce magazine, impossible de savoir si l'artiste ira plus loin dans l'aventure. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que Tarik gardera des souvenirs impérissables de son parcours dans The Voice. Une expérience qu'il a volontiers accepté de partager avec les élèves des classes CHAM (classe à horaires aménagés musicales) du collège Denis Diderot, et ceux de Terminale option musique du Lycée Camille Saint-Saëns et de la chorale Couleur de Chœur. « C'est essentiel de garder cette proximité. J'étais content mais stressé car j'avais envie qu'ils profitent du moment. C'est capital de faire des rencontres à cet âge, parce que ça motive et ça fait rêver », estime Tarik qui a eu l'occasion de partager un incroyable moment musical avec les lycéens : « Ils étaient très bons, c'était génial. C'était un bel échange. » Son conseil à un jeune qui aimerait se lancer dans une carrière artistique ? « Amuse-toi ! Tu peux chanter, écrire, danser, faire ce que tu veux. On a la chance dans ce pays d'être assez libre et de se lancer quand on veut. Il faut prendre son temps et oser. »

Oser, peut-être que Tarik le fera en ajoutant des parties plus chantées sur de prochains titres, lui qui rêve de sortir un album. Il a, en tout cas, de nombreuses chansons en stock. « Avortement, violences conjugales, immigration... Je parle de thèmes un peu sensibles. J'avais envie de poser des mots là-dessus, de parler de choses d'actualité qui sont assez difficiles », admet celui qui écoute énormément de variété française comme Aznavour, Reggiani, Brel, Piaf ou Trenet, mais qui rêve de collaborer avec des artistes tels que MC Solaar, Orelsan, Bigflo et Oli, Angèle, Stromae ou, bien sûr, Grand Corps Malade. Qu'on le compare avec ce dernier, Tarik trouve ça « normal ». « Dans le slam, c'est lui qui, de par son talent, est mis en avant. Mais ce n'est pas mon objectif d'être Grand Corps Malade bis. Je vais essayer de créer mon propre univers, j'ai plein d'inspirations... Mais pour ça, il faut du travail et être sincère dans la démarche », conclut-il.

Tarik est de ceux qui manient les mots avec une aisance sans pareil, qui plus est en leur donnant du sens. Il est donc fort à parier qu'il réussira son pari. ■

...
**J'ai été surpris,
touché et ému
par la réaction
de Vianney**
...



 [Tarikmusiqueoff](#)

 [tarikmusique](#)



1



3



2



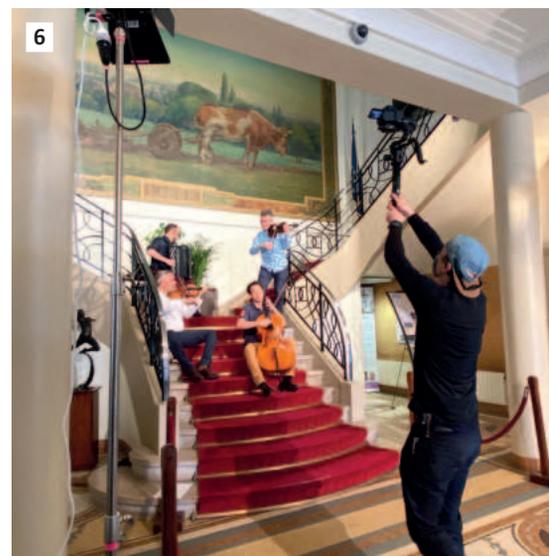
4

COUP DEUIL [Retour en images](#)

1/ Vendredi 5 mars : Visite de M. Delarue, préfet délégué pour l'égalité des chances, et de Mme Morin Pellet, déléguée du préfet chargée de la politique de la ville et présentation du projet de lieu d'animation de la vie sociale. **2/ Lundi 8 mars :** merci à l'association Elise princesse courageuse, représentée par M. Franck Devos, qui a fait un don de protections d'hygiène intime dans le cadre de la collecte dédiée. **3/ Samedi 13 mars : La Deuilloise - Marche Pour L'Égalité.** Nombreux sont celles et ceux qui, aux côtés de l'association Femmes en scène, des élus, de M. le Député et de la Maison de la Famille, ont participé à cette grande marche en soutien aux droits des femmes, organisée à travers la ville. **4/ Samedi 20 mars :** Formation autour des bons gestes du tri et **inauguration du 1^{er} site de compostage collectif** dans le parc Victor Labarrière. **5/ Dimanche 21 mars : Opération nettoyage de la Côte de Deuil** organisée dans le cadre du Printemps de l'environnement avec notamment « Les jardiniers de la Côte » ! **6/ Mercredi 14 avril :** Silence, ça tourne ! Le violoncelliste Gauthier Herrmann est venu tourner un film afin de promouvoir l'opération « **Je cours pour la culture** » à laquelle a participé Benjamin Ducasse, directeur du Conservatoire de musique Maurice Cornet (p. 21) ainsi que le violoniste Laurent Manaud-Pallas et l'accordéoniste Pierre Cussac. ■



5



6

EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

Groupe « Vivons Notre Ville »

Le saviez-vous ? Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté le recours déposé par Jean-Marie ROY, tête de liste « Libres à Deuil ! ».

À la suite des élections municipales de mars et juin 2020, Monsieur Jean-Marie ROY a déposé une protestation électorale auprès du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise.

Il a demandé au Tribunal d'annuler les opérations électorales et d'appliquer des « sanctions exemplaires » à l'encontre de la liste « Vivons Notre Ville », en déposant une trentaine de griefs qui portaient notamment sur le livret programme, les éditoriaux de magazines municipaux, l'organisation d'événements, la distribution des masques par l'équipe municipale sortante, l'organisation du banquet des seniors...

Nous n'irons pas plus loin dans l'énumération des griefs qui sont plus abracadabrantesques et incohérents les uns que les autres.

Lors de son audience du 4 février 2021, le Rapporteur public a considéré qu'il convenait de rejeter l'ensemble des protestations, rappelant que les griefs n'étaient pas juridiquement caractérisés et que rien ne démontrait que ces derniers aient pu influencer le libre choix des électeurs.

Le Rapporteur public considère aussi que « le niveau de l'abstention n'est, par lui-même, pas de nature à remettre en cause les résultats du scrutin, s'il n'a pas altéré sa sincérité.

À cet égard, les circonstances ne sauraient être regardées comme des manœuvres destinées à influencer le taux de participation dans un sens favorable, dès lors, notamment, qu'il ne résulte d'aucun élément de l'instruction que la liste « Libres à Deuil » aurait été privée de moyens de communiquer en direction des électeurs dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, et qu'aucun élément ne permet de déterminer dans quelle mesure la baisse du taux de participation, à supposer qu'elle soit la conséquence de la propagation de l'épidémie de Covid-19, aurait bénéficié en particulier à l'une des listes en présence ».

En tout état de cause, s'il avait fallu prendre en compte l'impact de la pandémie sur le taux de participations aux dernières élections municipales, les élections des 36 000 communes auraient dû être annulées.

Les juges ont suivi les recommandations du Rapporteur public par décision du Tribunal administratif en date du 18 février 2021 et les demandes de Monsieur ROY ont toutes été rejetées.

Il ne m'appartient pas de commenter ce jugement mais il est de mon devoir d'en informer les Deuillois. Ce recours a généré un coût financier et humain non négligeable. Chacun d'entre nous y a contribué à travers ses impôts.

Dès l'installation du Conseil municipal, cette façon procédurière d'agir n'a pas facilité l'émergence d'un débat démocratique apaisé et nous ne pouvons que le regretter collectivement.

Muriel Scolan
Maire de Deuil-la Barre
et l'équipe « Vivons Notre ville »
www.scolan2020.fr/ / [f @muriel.scolan](https://www.facebook.com/muriel.scolan)

Groupe d'opposition « Ensemble pour Deuil-La Barre »

Projet de création d'un Centre social sur la commune : quelle place pour les jeunes ?

Ce Centre social intégrera la Maison de la famille, une structure d'information jeunesse (CIJ) et l'équipe du Programme de réussite éducative à proximité de l'actuel local JESSE OWENS. Ce projet qui semble essentiellement orienté en direction des familles et des jeunes enfants laisse en suspens la question de ce local et de la population des 12 – 17 ans (hormis le CIJ). Lors de la campagne électorale, l'équipe de la majorité affirmait souhaiter développer la démocratie participative : comment et quand les jeunes ont-ils été consultés ? À quel moment sont-ils acteurs de la mise en place d'une structure les concernant ?

Îlot Charcot : retour sur l'enquête publique

Lors de la consultation publique sur ce projet, nous avons appris que l'immeuble de logement social situé sur l'une des parcelles de l'opération serait démolit. À l'heure d'une prise de conscience collective des enjeux environnementaux, de la nécessaire réduction des déchets, et dans le cadre d'une opération ayant vocation à créer du logement social, il apparaît incompréhensible qu'un tel immeuble disparaisse. L'impact humain et social (relogement des occupants), financier (acquisition, démolition, relogement) et environnemental (déchets de déconstruction) n'est pas pertinent au regard de la superficie de la parcelle déagée. Il serait plus judicieux de procéder à sa réhabilitation dans une approche de développement durable. Le commissaire enquêteur sur ce point, indique en retour qu'une « étude a été menée et que cela n'est pas réalisable ». Nous demandons à disposer des éléments menant à une telle conclusion afin de pouvoir en juger sur pièces.

Place des élus d'opposition dans les supports de communication de la Mairie

Depuis le début de la mandature, un portrait des différents élus du Conseil municipal figure dans le magazine municipal. Depuis le dernier Conseil municipal, nous savons que vous ne verrez jamais celui des 9 élus d'opposition. Qu'en pensez-vous ? Est-ce un magazine municipal d'information ou un magazine politique de promotion de la majorité ? Nous avons demandé, comme le stipule la loi, à ce que l'opposition bénéficie d'une tribune d'expression libre sur tous les médias utilisés par la municipalité (page Facebook, Instagram...). Malheureusement, notre demande n'est pas entendue.

Dans l'attente de pouvoir vous rencontrer et échanger à nouveau.

Vincent Gayraud, Brigitte Goch Bauer, Thomas Guillo, Hamida Bouabdallah, Thierry Mérel, Vanessa Challal Pereira pour le groupe « Ensemble pour Deuil-La Barre »,
site <http://ensembledlb2020.fr/>
[f](https://www.facebook.com/ensembledlb2020) Ensemble pour Deuil-La Barre

Groupe « Libres à Deuil ! » Élus de l'opposition pour l'écoute et le respect des Deuillois.

Vivons notre ville ? Ou Fuyons dans les villes voisines ?

En cette période de crise, qu'on ne décrit plus, les Deuillois, comme tous les Français, n'aspirent qu'à une chose : **SORTIR !** À Deuil-La Barre cela pourrait se traduire par des activités sportives, culturelles, associatives... Mais aussi par la fréquentation de commerces, de restaurants et terrasse à la veille du prochain déconfinement... Hélas, à Deuil-La Barre, toujours spectatrice de son avenir, rien ne bouge depuis 2014. Les Deuillois « s'exportent » dans les villes voisines... Pourquoi ? Voici notre analyse : La relance de l'attractivité ou la redynamisation de nos quartiers, n'est pas une science qui se résume à collectionner les acquisitions immobilières et réfléchir après coup à ce que l'on pourrait en faire. Celle-ci doit se faire avec méthode et réflexion, en rassemblant tous les acteurs et toutes les compétences, de notre commune : Deuillois, commerçants, artisans, élus (**y compris ceux de l'opposition**) pour définir avec ambition une ville de Deuil-La Barre moderne qui ressemble à ses habitants et qui donne envie de vivre concrètement notre ville. Hélas, il n'en est rien, cette majorité en place depuis trop longtemps, figée par son manque d'audace, déconnectée de la réalité s'entête à faire cavalier seul et s'autoglorifie de réalisations et d'animations en total décalage avec les réelles attentes des Deuillois, s'appropriant même parfois des actions qui ne lui appartiennent pas. Ce n'est pas faute d'avoir tendu la main à Mme le Maire, pour lui proposer notre expérience dans plusieurs domaines que sont l'Attractivité, la Sécurité, la Jeunesse, la Solidarité, mais aussi l'Environnement à travers le budget participatif de la Région. En vain, balayé d'un revers de main, dans un total mépris des élus de l'opposition.

La mairie serait-elle devenue la première agence immobilière de la ville ?

Endettée, avec une pression fiscale jamais égalée, la préemption doit être contenue et limitée à des acquisitions stratégiques viables rapidement. Cela n'est pas le cas ! Depuis 2014, une liste non exhaustive de biens immobiliers a été préemptée sans but précis. La ville est devenue une agence immobilière dont les biens ne sont ni à louer ni à vendre ! Associations, Entrepreneurs s'exilent dans les communes voisines. Il n'y a plus de temps à perdre ! Sortons de ce marasme économique local ! Deuillois, élus de tous bords, rejoignez la locomotive Libres à Deuil qui garde le Cap et son rythme de croisière. **Soyons ambitieux, bâtissons ensemble un projet cohérent. Soutenons tous nos commerçants, offrons-leur une vitrine numérique sur le site de la ville, un livret semestriel gratuit, des articles dédiés dans chaque journal municipal.** Comme après chacune de nos tribunes, nous savons que la majorité va réagir. Gageons qu'elle se mette enfin au travail. Libres à Deuil de vivre pleinement notre ville qui doit être actrice de son destin ! Libres à Deuil ! Pour une ville qui vous ressemble et qui nous rassemble !

Jean-Marie Roy, Mehdi Legroune, Sylvain Brouard, conseillers municipaux d'opposition. <http://libresadeuil.fr/>
[f](https://www.facebook.com/libresadeuil) LIBRESADEUIL [i](https://www.instagram.com/libresadeuil) libresadeuil /
Contact & RDV : libresadeuil@gmail.com

TERRE
2024
DE JEUX

NOUVEAU
LES JEUX

Fiers d'annoncer que le complexe sportif Alain Mimoun de DEUIL-LA BARRE
a été retenu comme Centre de Préparation aux Jeux.

Ville de **Deuil-La Barre**

